

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2025100606

Rapporteur : Xavier PARIS

Objet : Choix d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière portant sur la possibilité d'agrandissement de la Maison de l'Huître et la mise en place d'une nouvelle scénographie.

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juin, le Conseil d'Administration de l'EPIC TERRA OSTRA, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations de Gujan-Mestras, salle des conférences sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 2 juin 2025

Présents :

- Xavier PARIS, Président de TERRA OSTRA
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire en charge des ports
- Corine CAZADE, conseillère municipale déléguée à la culture
- Sandra PEIGNON, conseillère municipale déléguée au tourisme
- Jean-Pierre PETIT, conseiller municipal
- Michel CARRARA, Parc de la Coccinelle
- Christel SANCHE, commerçante
- Paquito SANCHEZ, commerçant
- Grégory DEBORD, filière nautique

Absents excusés :

- Stephan PEY – donne procuration à Michel CARRARA
- Corinne GAUTIEZ – donne procuration à Corine CAZADE
- Kevin LANGLADE – donne procuration à Ludovic DUCOURAU
- Olivier PAINCHAULT – donne procuration à Sandra PEIGNON
- Arnaud QUENOUILLE – donne procuration à Paquito SANCHEZ
- Cyrille CARRERE – donne procuration à Christel SANCHE

Depuis 2007, la scénographie intérieure du musée n'a pas évolué. Du mobilier spécifique a simplement été acquis pour agencer et développer l'espace boutique. Or, les techniques scénographiques ont largement évolué et les visiteurs qu'ils soient adultes ou enfants sont aujourd'hui demandeurs de plus d'interactivité, de plus de manipulation, de participation et sont sensibles à une mise en éveil de leurs sens. Il est donc devenu nécessaire aujourd'hui de mettre en place une nouvelle scénographie.

Dans le cadre de cette refonte totale de la scénographie, il a été souhaité étudier en amont la possibilité ou non d'un éventuel agrandissement du musée, son coût financier et son intérêt.

Pour mener à bien cette mission il est nécessaire de recourir à un bureau d'étude regroupant des compétences en termes d'architecture, de scénographie, de programmation et d'analyse financière.

Un cahier des charges a donc été réalisé en ce sens ; il se décompose en 3 niveaux de mission comme suit :

- Une tranche ferme : Etude d'agrandissement
- Une tranche optionnelle N°1 : Etude scénographique
- Une tranche optionnelle N°2 : Etablissement du programme et mission d'assistance au maître d'ouvrage dans le cadre du déroulement de la phase de consultation de la maîtrise d'œuvre

Un dossier de consultation conforme à la réglementation des Marchés à procédure adaptée, dite MAPA, a été déposé sur la plateforme de dématérialisation AWS spécifique à Terra Ostra le 23 janvier 2025 avec une date de remise des offres le 28 février à midi.

10 cabinets d'étude ont répondu à cette mise en concurrence. Leurs offres ont fait l'objet d'une analyse technique et financière conjointement menée par Terra Ostra, les services techniques de la ville et son service de la commande publique. Les offres ont été classées de 1 à 10 dans un tableau d'analyse comparative porté à la connaissance des membres du Conseil d'Administration.

Il ressort de cette analyse que l'offre proposée par la société KAPEA pour un montant global de 54 475 € H.T – 65 370 € T.T.C, obtient la meilleure note en terme d'analyse technique et financière avec un total de 85,19 sur 100.

Le cout global H.T se décompose de la façon suivante :

- Tranche ferme : Etude d'agrandissement – 18 775 € H.T – 22 530 € T.T.C
- Tranche optionnelle N°1 : Etude scénographique – 17 500 € H.T – 21 000 € T.T.C

Accusé de réception en préfecture
033-493568307-20250617-2025250406-DE
Date de dépôt en préfecture : 17/06/2025

- Tranche optionnelle N°2 : Etablissement du programme et mission d'assistance au maître d'ouvrage dans le cadre du déroulement de la phase de consultation de la maîtrise d'œuvre – 18 200 € H.T – 21 840 € T.T.C

Pour rappel, la tranche ferme et la tranche optionnelle N°1 sont financées à hauteur de 80% par le Fond Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture et la Région Nouvelle Aquitaine (FEAMPA), dans la limite de 45 000 € TTC.

Aussi, après avoir pris connaissance du tableau d'analyse comparative des 10 offres retournées, je vous demande :

- D'attribuer le marché de l'étude à la société KAPEA,
- D'affermir dans un premier temps la tranche ferme pour un montant de 18 775 € H.T – 22 530 € TTC. La tranche optionnelle N°1 sera affermie à la livraison de la tranche ferme.
- Autoriser le Président de Terra Ostra et son Directeur à signer tous les documents afférents à cette commande.
- Solliciter dès que possible le versement d'un acompte à hauteur de 80% du montant de la tranche ferme, conformément à la convention relative à l'attribution d'une aide financière du FEAMPA et de la Région Nouvelle Aquitaine signée en date du 14/11/2024 entre Terra Ostra et la Région Nouvelle Aquitaine.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de TERRA OSTRAS

